

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : MAIRIE DE HAUTEFORT (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21240210100118

POSTE COMPTABLE : SGC SARLAT LA CANEDA

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal (3)

ANNEE 2023

- (1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet	
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	43	
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 024-212402101-20230405-2023-27A-BF	47
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Accusé certifié exécutoire	48
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Réception par le préfet : 06/04/2023	49

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2023

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	51
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	52
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	53
B7.3 - Etat des emprunts garantis	54
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	55
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	56
B9 - Etat du personnel	58
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	61
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	61
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	62
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	64
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	65

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisesées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES		
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A
Population totale	Informations statistiques	Valeurs
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	Informations fiscales (N-2)	Collectivité
	Informations financières – ratios	Valeurs
	Dépenses réelles de fonctionnement / population Recettes réelles de fonctionnement / population Dépenses d'équipement brut / population Encours de dette / population (2) (3) DGF / population Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4) Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4) Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4) Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	
	Accusé de réception - Ministère Q24212402101620230405-2023-2-A Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 06/04/2023	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I - INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux postes de personnel, dans les limites suivantes (3) :

~~postes de personnel~~ Fonctionnement : %
~~postes de personnel~~ Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – L'imparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)	
	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)
TOTAL DU BUDGET	2 189 387,33	3 371 999,84	-2 146,76 A1
Investissement	975 962,60	1 665 241,95 (3)	-165 331,18 A2
Fonctionnement	1 213 424,73	1 706 757,89 (4)	163 184,42 A3
			656 517,58

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses	Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	674 000,00 III + IV	330 996,00 B1	-343 004,00
Investissement	674 000,00 III	330 996,00 B2	-343 004,00
Fonctionnement	0,00 IV	0,00 B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)

TOTAL	A1 + B1	837 461,75
Investissement	A2 + B2	180 944,17
Fonctionnement	A3 + B3	656 517,58

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

N° de réception - Ministère de l'Intérieur : 212402101-20230405-2023-274
 Réception par le préfet : 06/04/2023

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 674 000,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	264 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	410 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 330 996,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	330 996,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	
	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	
	+	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	
	=	
	Total de la section d'investissement (2)	
	+	
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	
	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	
	+	
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	
	=	
	Total de la section de fonctionnement (3)	
	+	
REPORTS	Réception par le préfet : 06/04/2023	
	+	
	TOTAL DU BUDGET (4)	
	=	
	3 306 906,41	3 306 906,41

- (1) À servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
- Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
- (2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
- (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
- (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		
PRÉSENTATION DES AP VOTÉES		
Numéro	AUTORISATION DE PROGRAMME (1) Libellé	Montant
	TOTAL	0,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20230405-2023-27A-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		
PRÉSENTATION DES AE VOTÉES		
Numéro	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)	Montant
	Libellé	
	TOTAL	0,00
	« AE de dépenses imprévues » (2)	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20230405-2023-27A-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	60 000,00	0,00	58 084,88	58 084,88	58 084,88
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	710 526,21	264 000,00	340 104,66	340 104,66	604 104,66
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	750 000,00	410 000,00	0,00	0,00	410 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 525 926,21	674 000,00	398 189,54	398 189,54	1 072 189,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	305 958,73	0,00	461 820,98	461 820,98	461 820,98
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		305 958,73	0,00	461 820,98	461 820,98	461 820,98
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 831 884,94	674 000,00	860 010,52	860 010,52	1 534 010,52

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	34 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		34 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00

TOTAL	1 865 884,94	674 000,00	895 010,52	895 010,52	1 569 010,52
+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE					0,00
=					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					1 569 010,52

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						II C1
----------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--	--	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	868 235,12	330 996,00	198 720,20	198 720,20	529 716,20
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	401 792,00	0,00	322 145,00	322 145,00	322 145,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 270 027,12	330 996,00	520 865,20	520 865,20	851 861,20
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	123 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	135 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		258 500,00	0,00	61 000,00	61 000,00	61 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 528 527,12	330 996,00	581 865,20	581 865,20	912 861,20

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	121 911,89		646 900,32	646 900,32	646 900,32
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	9 264,79		9 249,00	9 249,00	9 249,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		131 176,68		656 149,32	656 149,32	656 149,32

TOTAL	1 659 703,80	330 996,00	1 238 014,52	1 238 014,52	1 569 010,52
+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE					0,00
=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					1 569 010,52

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	621 149,32
----------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état ~~Accusé certifié exécutoire~~ - Ministère de l'Intérieur

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; RI 021-212402101-20230405-2023-27A-BF

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Réception par le préfet : 06/04/2023

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2023

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20230405-2023-27A-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					II
					C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	424 809,04	0,00	447 012,94	447 012,94	447 012,94
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	354 368,65	0,00	323 230,13	323 230,13	323 230,13
014	Atténuations de produits	39 429,00	0,00	40 297,00	40 297,00	40 297,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	217 276,79	0,00	216 261,90	216 261,90	216 261,90
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 035 883,48	0,00	1 026 801,97	1 026 801,97	1 026 801,97
66	Charges financières	88 810,31	0,00	50 444,60	50 444,60	50 444,60
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 100,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 128 793,79	0,00	1 081 746,57	1 081 746,57	1 081 746,57

023	Virement à la section d'investissement (4)	121 911,89		646 900,32	646 900,32	646 900,32
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	9 264,79		9 249,00	9 249,00	9 249,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		131 176,68		656 149,32	656 149,32	656 149,32

TOTAL	1 259 970,47	0,00	1 737 895,89	1 737 895,89	1 737 895,89
+					
			D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE		0,00
=					
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					1 737 895,89

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					II
					C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	5 000,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	51 262,00	0,00	30 750,00	30 750,00	30 750,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	228 531,00	0,00	183 606,00	183 606,00	183 606,00
731	Fiscalité locale	357 278,00	0,00	448 137,00	448 137,00	448 137,00
74	Dotations et participations (3)	291 821,31	0,00	229 901,07	229 901,07	229 901,07
75	Autres produits de gestion courante (3)	170 883,74	0,00	147 640,00	147 640,00	147 640,00
Total des recettes de gestion courante		1 104 776,05	0,00	1 043 534,07	1 043 534,07	1 043 534,07
76	Produits financiers	10,00	0,00	30,00	30,00	30,00
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		814,24	814,24	814,24
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 106 786,05	0,00	1 046 378,31	1 046 378,31	1 046 378,31

042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)</i>	34 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (4)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		34 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00

TOTAL	1 140 786,05	0,00	1 081 378,31	1 081 378,31	1 081 378,31
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	656 517,58
-------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 737 895,89
------------------------------------------------------	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	621 149,32	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
-----------------------------------------------------------------------------------------	-------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF 023 + DF 042 - RF 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – DEPENSES			D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
<i>15 Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	461 820,98	0,00	461 820,98
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	58 084,88	0,00	58 084,88
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	604 104,66	35 000,00	639 104,66
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	410 000,00	0,00	410 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
<i>28 Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
<i>29 Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
<i>39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
<i>3... Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
<i>198 Neutralisation des amortissements</i>		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
<i>481 Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
<i>49 Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
<i>59 Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	1 534 010,52	35 000,00	1 569 010,52

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 569 010,52

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	447 012,94		447 012,94
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	323 230,13		323 230,13
014 Atténuations de produits	40 297,00		40 297,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
<i>60 Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	216 261,90	0,00	216 261,90
<i>6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus</i>	0,00		0,00
66 Charges financières	50 444,60	0,00	50 444,60
67 Charges spécifiques (9)	3 000,00	0,00	3 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 500,00	9 249,00	10 749,00
<i>71 Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
<i>023 Virement à la section d'investissement</i>		646 900,32	646 900,32
Dépenses de fonctionnement – Total	1 081 746,57	656 149,32	1 737 895,89

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 737 895,89

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime de 2024002015202001405_2020-2021 conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

Accusé certifié exécutoire

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état voir le détail en IV-B5).

Réception par le préfet : 06/04/2023

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2023

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20230405-2023-27A-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE – RECETTES			II D2
---------------------------------------------------------------------	--	--	----------

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	60 000,00	0,00	60 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	529 716,20	0,00	529 716,20
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	323 145,00	0,00	323 145,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		9 249,00	9 249,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		646 900,32	646 900,32
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	912 861,20	656 149,32	1 569 010,52
+			
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE			
0,00			
+			
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT			
0,00			
=			
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			
1 569 010,52			

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	3 500,00		3 500,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMF	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	30 750,00		30 750,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		35 000,00	35 000,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	183 606,00		183 606,00
731 Fiscalité locale	448 137,00		448 137,00
74 Dotations et participations (8)	229 901,07		229 901,07
75 Autres produits de gestion courante (8)	147 640,00	0,00	147 640,00
76 Produits financiers	30,00	0,00	30,00
77 Produits spécifiques (8)	2 000,00	0,00	2 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	814,24	0,00	814,24
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	1 046 378,31	35 000,00	1 081 378,31

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20230405-152558	R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	656 517,58
=		
Réception TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		1 737 895,89

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
024-212402101-20230405-2023-27A-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/04/2023

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

						III
						A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la budgéttaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP 0,00	Pour information, dépenses gérées hors AP 0,00	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II 1 569 010,52
						Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP 0,00	Pour information, dépenses gérées hors AP 0,00	
TOTAL	1 865 384,94	674 000,00	0,00	895 010,52	895 010,52	0,00	895 010,52	1 569 010,52
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	60 000,00	0,00	0,00	0,00	58 084,88	58 084,88	58 084,88	58 084,88
21 Immobilisations corporelles	710 526,21	264 000,00	0,00	340 104,66	340 104,66	0,00	340 104,66	604 104,66
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	750 000,00	410 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	410 000,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 525 926,21	674 000,00	0,00	398 189,54	398 189,54	0,00	398 189,54	1 072 189,54
102 Accus de dépenses, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
103 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
105 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	305 958,73	0,00	461 820,98	461 820,98	461 820,98	461 820,98	461 820,98	461 820,98
106 Site de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
107 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
108 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
109 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	305 958,73	0,00	0,00	461 820,98	461 820,98	0,00	461 820,98	461 820,98
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 831 884,94	674 000,00	0,00	860 010,52	860 010,52	0,00	860 010,52	1 534 010,52
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	34 000,00			35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	34 000,00			35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées							1 569 010,52	

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-BS pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 : « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041.

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20230405-2023-27A-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

		III	A
--	--	------------	----------

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
				II	1 238 014,52	
TOTAL	1 659 703,80	330 996,00	1 238 014,52		1 238 014,52	1 569 010,52
018 RSA	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	868 235,12	330 996,00	198 720,20		198 720,20	529 716,20
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	401 792,00	0,00	322 145,00		322 145,00	322 145,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	1 270 027,12	330 996,00	520 865,20		520 865,20	851 861,20
24 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	123 000,00	0,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
25 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
26 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	500,00	0,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
27 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
28 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
29 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
30 Produits des cessions d'immobilisations	135 000,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des recettes financières	258 500,00	0,00	61 000,00		61 000,00	61 000,00
31 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des recettes réelles	1 528 527,12	330 996,00	581 865,20		581 865,20	912 861,20
021 Virement de la section de fonctionnement	121 911,89		646 900,32		646 900,32	646 900,32
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	9 264,79		9 249,00		9 249,00	9 249,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00		0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	131 176,68		656 149,32		656 149,32	656 149,32

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
--------------------------------------------------------	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
--------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	1 569 010,52
----------------------------------------------	---------------------

(1) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
024-212402101-20230405-2023-27A-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/04/2023

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

		III – VOTE DU BUDGET					
						A1	
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 865 884,94	674 000,00	0,00	895 010,52	895 010,52	0,00	895 010,52
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031 Frais d'études	5 400,00	0,00			0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	60 000,00	0,00	0,00	58 084,88	58 084,88	0,00	58 084,88
2041582 Autres grts - Bâtiments et installat°	60 000,00	0,00		58 084,88	58 084,88	0,00	58 084,88
Immobilisations corporelles	710 526,21	264 000,00	0,00	340 104,66	340 104,66	0,00	340 104,66
Cimetières	15 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Bâtiments administratifs	20 000,00	20 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres bâtiments publics	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
Autres bâtiments privés	0,00	0,00		11 002,00	11 002,00	0,00	11 002,00
Bâtiments publics	311 364,30	200 000,00		10 000,00	10 000,00	0,00	210 000,00
Réseaux de voirie	208 939,00	0,00		46 380,60	46 380,60	0,00	46 380,60
Autre matériel, outillage incendie	5 000,00	0,00		3 734,00	3 734,00	0,00	3 734,00
Matériel ferroviaire	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Matériel roulant	2 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autre matériel et outillage de voirie	4 038,12	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autre matériel technique	91 624,17	44 000,00		3 109,02	3 109,02	0,00	3 109,02
Autres inst.,matériel,outil. techniques				8 100,00	8 100,00	0,00	8 100,00
Install. générales, agencements	10 157,66	0,00		188 779,04	188 779,04	0,00	188 779,04
Autre matériel informatique	2 000,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00
Autres matériels de bureau et mobiliers	19 625,20	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
Autres immobilisations corporelles	19 977,76	0,00		11 500,00	11 500,00	0,00	11 500,00
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations en cours (sauf 2324)	750 000,00	410 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immo. corporelles en cours	750 000,00	410 000,00		0,00	0,00	0,00	410 000,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
Total des dépenses d'équipement	1 525 926,21	674 000,00	0,00	398 189,54	398 189,54	0,00	398 189,54
10 Dotation, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	305 958,73	0,00		461 820,98	461 820,98		461 820,98
1641 Emprunts en euros	304 181,98	0,00		460 820,98	460 820,98		460 820,98
165 Dépôts et cautionnements reçus	1 776,75	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00
18 Opte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
Opérations imprévues (dans le cadre d'une AP)							
Total des dépenses financières	305 958,73	0,00	461 820,98	461 820,98	0,00	461 820,98	461 820,98
- Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles	1 831 884,94	674 000,00	0,00	860 010,52	860 010,52	0,00	860 010,52
Opérations ordre transf. entre sections (6)	34 000,00			35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
192 Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00
Chargés transférées (7)	34 000,00			35 000,00	35 000,00		35 000,00
2152 Installations de voirie	34 000,00			35 000,00	35 000,00		35 000,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	34 000,00			35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00

(1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations plurianuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
024-212402101-20230405-2023-27A-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/04/2023

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20230405-2023-27A-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	III A2.2
---------------------------------------------------------------------------------------	-------------

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20230405-2023-27A-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	III A2.3
---------------------------------------------------------------------------------------	-------------

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
024-212402101-20230405-2023-27A-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/04/2023

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
			I		II	III = I + II	
	TOTAL	1 659 703,80	330 996,00	1 238 014,52	1 238 014,52	1 569 010,52	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	868 235,12	330 996,00	198 720,20	198 720,20	529 716,20	
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	44 026,70	44 026,70	44 026,70	
1322	Subv. non transf. Régions	400 389,12	40 425,00	119 775,00	119 775,00	160 200,00	
1323	Subv. non transf. Départements	467 846,00	290 571,00	34 918,50	34 918,50	325 489,50	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	401 792,00	0,00	322 145,00	322 145,00	322 145,00	
1641	Emprunts en euros	401 792,00	0,00	322 145,00	322 145,00	322 145,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2041	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2042	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2043	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'équipement		1 270 027,12	330 996,00	520 865,20	520 865,20	851 861,20	
2044	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	123 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00	
2045	FCTVA	122 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00	
2046	Taxe d'aménagement	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2047	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles		1 528 527,12	330 996,00	581 865,20	581 865,20	912 861,20	
021	Virement de la section de fonctionnement	121 911,89		646 900,32	646 900,32	646 900,32	
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	9 264,79		9 249,00	9 249,00	9 249,00	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
280415332	ADM : Bâtiments, installations	1 014,79	338,00	8 911,00	338,00	8 911,00	
280415322	Autres gratis - Bâtiments et installat°	8 250,00					
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre		131 176,68		656 149,32	656 149,32	656 149,32	

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/ 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cl. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 041 = FI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20230405-2023-27A-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

III – VOTE DU BUDGET			
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE			
		B	III

Chap.	Libellé	DÉPENSES			Pour information, dépenses hors AE gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées dans la séance	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)				
	TOTAL	1 259 970,47	0,00	1 737 895,89	1 737 895,89	0,00	1 737 895,89	1 737 895,89
011	Charges à caractère général (3)	424 809,04	0,00	447 012,94	447 012,94	0,00	447 012,94	447 012,94
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	354 368,65	0,00	323 230,13	323 230,13		323 230,13	323 230,13
014	Atténuations de produits	39 429,00	0,00	40 297,00	40 297,00		40 297,00	40 297,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
568	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	217 276,79	0,00	216 261,90	216 261,90	0,00	216 261,90	216 261,90
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 035 883,48	0,00	1 026 801,97	1 026 801,97	0,00	1 026 801,97	1 026 801,97
	Charges financières	88 810,31	0,00	50 444,60	50 444,60		50 444,60	50 444,60
	Charges spécifiques (3)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 100,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)		0,00					
	Total des dépenses financières	92 910,31	0,00	54 944,60	54 944,60	0,00	54 944,60	54 944,60
	Total des dépenses réelles	1 128 793,79	0,00	1 081 746,57	1 081 746,57	0,00	1 081 746,57	1 081 746,57
023	Virement à la section d'investissement	121 911,89		646 900,32	646 900,32		646 900,32	646 900,32
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	9 264,79		9 249,00	9 249,00		9 249,00	9 249,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	131 176,68		656 149,32	656 149,32		656 149,32	656 149,32

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 737 895,89

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
024-212402101-20230405-2023-27A-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/04/2023

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 – I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 140 786,05	0,00	1 081 378,31	1 081 378,31	3 500,00
013	Atténuations de charges (2)	5 000,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	51 262,00	0,00	30 750,00	30 750,00	30 750,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	228 531,00	0,00	183 606,00	183 606,00	183 606,00
731	Fiscalité locale	357 278,00	0,00	448 137,00	448 137,00	448 137,00
74	Dotations et participations (2)	291 821,31	0,00	229 901,07	229 901,07	229 901,07
75	Autres produits de gestion courante (2)	170 883,74	0,00	147 640,00	147 640,00	147 640,00
Total des recettes de gestion des services		1 104 776,05	0,00	1 043 534,07	1 043 534,07	1 043 534,07
76	Produits financiers	10,00	0,00	30,00	30,00	30,00
77	Produits spécifiques (2)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		814,24		814,24
Total des recettes financières		2 010,00	0,00	2 844,24	2 844,24	2 844,24
Total des recettes réelles		1 106 786,05	0,00	1 046 378,31	1 046 378,31	1 046 378,31
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4)	34 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		34 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
					R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	656 517,58
					Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 737 895,89

(1) Voir état L-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DÉPENSES – DÉTAIL PAR ARTICLE

Chap./art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits générés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits générés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)		III = I + II
									I	II	
TOTAL		1 259 970,47	0,00	0,00	447 012,94	447 012,94	0,00	447 012,94	447 012,94	447 012,94	
011	Charges à caractère général (4)	424 809,04	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00	
60611	Eau et assainissement	16 000,00	0,00	0,00	95 087,18	95 087,18	0,00	95 087,18	95 087,18	95 087,18	
60612	Energie - Electricité	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60618	Autres fournitures non stockables	150,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	
60621	Combustibles	30 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	
60622	Carburants	10 000,00	0,00	0,00	525,76	525,76	0,00	525,76	525,76	525,76	
60623	Alimentation	13 000,00	0,00	0,00	3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	3 800,00	3 800,00	
60624	Produits de traitement	2 000,00	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00	
60625	Autres fournitures non stockées	1 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	
60626	Fournitures d'entretien	5 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	
60627	Fournitures de petit équipement	25 000,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00	
60628	Fournitures de voirie	5 000,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	
60629	Habillement et vêtements de travail	2 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	
60630	Fournitures administratives	6 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	
60631	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60632	Fournitures scolaires	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	
60633	Autres matières et fournitures	2 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	
60634	Contrats de prestations de services	3 000,00	0,00	0,00	100,00	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00	
60635	Locations immobilières	100,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	
60636	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	
60637	Autres	1 700,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	
61358	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	6 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	
61522	Entretien, réparations autres bâtiments	16 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	
61523	Entretien, réparations voiries	40 000,00	0,00	0,00	6 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	
615231	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	
61524	Entretien bois et forêts	9 200,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	
61558	Entretien autres biens mobiliers	42 000,00	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00	
6156	Maintenance	28 000,00	0,00	0,00	26 200,00	26 200,00	0,00	26 200,00	26 200,00	26 200,00	
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	13 800,00	13 800,00	0,00	13 800,00	13 800,00	13 800,00	
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Réception par le préfet - 06/04/2023

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
									III = I + II
6168	Autres primes d'assurance	4 846,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	4 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
6182	Documentation générale et technique	3 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
6188	Autres frais divers	540,00	0,00	800,00	800,00	0,00	800,00	0,00	800,00
62268	Autres honoraires, conseils	10 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
6231	Annonces et insertions	900,00	0,00	900,00	900,00	0,00	900,00	0,00	900,00
6232	Fêtes et cérémonies	20 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
6234	Réceptions	1 000,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	0,00	7 500,00
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
6238	Divers	2 000,00	0,00	3 100,00	3 100,00	0,00	3 100,00	0,00	3 100,00
6247	Transport collectifs	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
6249	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
6251	Frais d'affranchissement	2 800,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
6252	Frais de télécommunications	10 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
6254	Services bancaires et assimilés	600,00	0,00	800,00	800,00	0,00	800,00	0,00	800,00
6256	Concours divers (cotisations)	2 573,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
6258	Frais de nettoyage des locaux	1 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
6259	Autres services extérieurs	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	0,00	17 000,00
6261	Taxes foncières	15 000,00	0,00	13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00	0,00	13 500,00
6262	Autres impôts locaux	300,00	0,00	300,00	300,00	0,00	300,00	0,00	300,00
6263	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	0,00	500,00
6265	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	400,00	400,00	0,00	400,00	0,00	400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	354 368,65	0,00		323 230,13	323 230,13		323 230,13	323 230,13
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 400,00	0,00	800,00	800,00	0,00	800,00	0,00	800,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	600,00	0,00	600,00	600,00	0,00	600,00	0,00	600,00
64111	Rémunération principale titulaires	140 000,00	0,00	128 000,00	128 000,00	0,00	128 000,00	0,00	128 000,00
64131	Rémunérations	20 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	0,00	42 000,00
6415	Congés payés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	100 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	22 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00	0,00	36 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	40 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00	0,00	36 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	800,00	0,00	6 700,00	6 700,00	0,00	6 700,00	0,00	6 700,00

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2023

Chap./art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
								III = I + II
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	800,00	0,00	500,00	500,00		500,00	500,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales	3 868,65	0,00	2 430,13	2 430,13		2 430,13	2 430,13
6475	Médecine du travail, pharmacie	900,00	0,00	200,00	200,00		200,00	200,00
6478	Autres charges sociales diverses	3 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
014	Atténuations de produits	39 429,00	0,00	40 297,00	40 297,00		40 297,00	40 297,00
739221	FNGIR	33 297,00	0,00	33 297,00	33 297,00		33 297,00	33 297,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	6 132,00	0,00	7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
6533	Autres charges de gestion courante (sauf le 6556) (4)	217 276,79	0,00	216 261,90	216 261,90		216 261,90	216 261,90
6534	Indemnités de fonction	40 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00		41 000,00	41 000,00
6535	Cotisations de retraite	1 500,00	0,00	1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6536	Cotis. sécurité sociale - part patronale	6 600,24	0,00	7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
6537	Formation	500,00	0,00	1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
6538	Créances admises en non-valeur	1 500,00	0,00	5 800,00	5 800,00		5 800,00	5 800,00
6539	Créances éteintes	500,00	0,00	500,00	500,00		500,00	500,00
6540	Service d'incendie	26 073,00	0,00	28 285,00	28 285,00		28 285,00	28 285,00
6541	Compens. versée Région (loi NOTRe)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
6542	Contrib fonds compens. ch. territoriales	55 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00		90 000,00	90 000,00
6543	Autres contributions	9 097,20	0,00	10 500,00	10 500,00		10 500,00	10 500,00
6544	Autres contributions obligatoires	1 000,00	0,00	799,90	799,90		799,90	799,90
6545	Subv fonct bud ann. et régies(auton fin)	64 141,35	0,00	16 925,00	16 925,00		16 925,00	16 925,00
6546	Subv.fonct.autres personnes droit privé	11 355,00	0,00	12 942,00	12 942,00		12 942,00	12 942,00
6547	Autres	10,00	0,00	10,00	10,00		10,00	10,00
6548	Frais fonctionnement des groupes délus	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 035 883,48	0,00	1 026 801,97	1 026 801,97	0,00	1 026 801,97	1 026 801,97
66	Charges financières	88 810,31	0,00	50 444,60	50 444,60		50 444,60	50 444,60
66111	Intérêts réglés à l'échéance	88 810,31	0,00	46 444,60	46 444,60		46 444,60	46 444,60
6688	Autres	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
67	Charges spécifiques (4)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00

Reception par le préfet : 06/04/2023

MAIRIE DE HAUTEFORT - Mairie de Hautefort Budget Principal - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 100,00			1 500,00	1 500,00			1 500,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 100,00			1 500,00	1 500,00			1 500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques									
		92 910,31	0,00	0,00	54 944,60	54 944,60			54 944,60
Total des dépenses réelles									
		1 128 793,79	0,00	0,00	1 081 746,57	1 081 746,57	0,00	1 081 746,57	1 081 746,57
023	Virement à la section d'investissement	121 911,89			646 900,32	646 900,32			646 900,32
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	9 264,79			9 249,00	9 249,00			9 249,00
	Valeurs comptables immobilisations cédées	0,00			0,00	0,00			0,00
	Dot. amort. immos incorporelles	9 264,79			9 249,00	9 249,00			9 249,00
	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00			0,00
	Totaux des dépenses d'ordre	131 176,68			656 149,32	656 149,32			656 149,32

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les dépenses 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisations").

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Ministère de l'Intérieur
024-2124-02101-2023-0405-2023-27A-BF
Réception par le préfet - 06/04/2023

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
						B2
	TOTAL	1 140 786,05	0,00	1 081 378,31	1 081 378,31	1 081 378,31
013	Atténuations de charges (3)	5 000,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6459	Remb.charges scuu sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	51 262,00	0,00	30 750,00	30 750,00	30 750,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70323	Red. occupation dom. public	212,00	0,00	800,00	800,00	800,00
	Autres redevances et recettes diverses	800,00	0,00	800,00	800,00	800,00
	Redevances services à caractère culturel	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Redevances services à caractère loisir	22 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
	Redev. services périscolaires et enseign	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Locations diverses (autres qu'immeubles)	150,00	0,00	150,00	150,00	150,00
	Remb. frais par des tiers	10 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	228 531,00	0,00	183 606,00	183 606,00	183 606,00
7321	Attribution de compensation	155 893,00	0,00	130 866,00	130 866,00	130 866,00
7322	Fonds péréquation ress. com. et intercom	21 359,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732227A	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	26 279,00	0,00	22 740,00	22 740,00	22 740,00
732227A-BF	Fonds péréquation cotis sur VA des ent.	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
7332	Taxe additionnelle droits de mutation	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	357 278,00	0,00	448 137,00	448 137,00	448 137,00
73111	Impôts directs locaux	357 118,00	0,00	447 977,00	447 977,00	447 977,00
73154	Droits de place	160,00	0,00	160,00	160,00	160,00
74	Dotations et participations (3)	291 821,31	0,00	229 901,07	229 901,07	229 901,07
74111	Dotation forfaitaire des communes	85 224,00	0,00	83 218,00	83 218,00	83 218,00
741121	DSR des communes	74 329,00	0,00	100 890,00	100 890,00	100 890,00
741127	DNP des communes	6 664,00	0,00	3 332,00	3 332,00	3 332,00
74121	Dotation forfaitaire des départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	3 027,00	0,00	3 284,00	3 284,00	3 284,00
74718	Autres participations Etat	37 423,94	0,00	15 940,20	15 940,20	15 940,20
74748	Participation autres communes	44 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	2 798,87	2 798,87	2 798,87
74833	Etat-Compens. exonération taxes foncières	19 599,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat-Compens. exonération taxe habitation	17 421,00	0,00	20 438,00	20 438,00	20 438,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 24-21240218
 Recetté le 2023-04-04 à 10:27
 Reçue par le préfet 0604047027

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	3 933,37	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	170 883,74	0,00	147 640,00	147 640,00	147 640,00
752	Revenus des immeubles	137 873,74	0,00	144 530,00	144 530,00	144 530,00
75738	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00
75888	Autres	33 010,00	0,00	3 010,00	3 010,00	3 010,00
Total des recettes de gestion des services		1 104 776,05	0,00	1 043 534,07	1 043 534,07	1 043 534,07
76	Produits financiers	10,00	0,00	30,00	30,00	30,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	15,00	15,00	15,00
7688	Autres	10,00	0,00	15,00	15,00	15,00
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	814,24	814,24	814,24	814,24
7817	Rep. prov. dépréci. actifs circulants	0,00	814,24	814,24	814,24	814,24
Total des recettes réelles		1 106 786,05	0,00	1 046 378,31	1 046 378,31	1 046 378,31
782	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	34 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
7822	Immobilisations corporelles	34 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
7821	Défences sur réalisations (négatives)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7843	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		34 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état 1-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = Di 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7022 sera négatif.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20230405-2023-27A-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuel	Devises	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00										
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 900 092,89									
1641 Emprunts en euros (Total)					2 900 092,89									
12347226 Accusé de réception par le préfet 06/04/2023	CLEAN		2022-07-15	15/10/2022	200 000,00	F			1,200		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
12347226 Accusé de réception par le préfet 06/04/2023	CLEAN		2022-07-15	15/07/2023	260 000,00	F			1,400		A	F	N	A-1
12347226 Accusé de réception par le préfet 06/04/2023	BP		2019-12-26	01/06/2020	380 000,00	F			0,880		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
12347226 Accusé de réception par le préfet 06/04/2023	CRCA		2007-02-12	15/01/2016	221 428,56	F			4,370		A	C	N	A-1
12347226 Accusé de réception par le préfet 06/04/2023	CRCA		2007-02-12	05/02/2016	525 000,00	V			15,930		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
12347226 Accusé de réception par le préfet 06/04/2023	CRCA		2010-02-01	05/02/2016	128 250,00	R			1,180		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
12347226 Accusé de réception par le préfet 06/04/2023	CRCA		2010-03-08	05/03/2016	78 375,00	R			1,150		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
12347226 Accusé de réception par le préfet 06/04/2023	CRCA		2010-12-03	15/03/2011	50 000,00	F			3,150		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
12347226 Accusé de réception par le préfet 06/04/2023	CRCA		2011-10-28	15/01/2012	100 000,00	F			3,750		T	X trimestriel	N	A-1
12347226 Accusé de réception par le préfet 06/04/2023	CRCA		2012-05-25	25/08/2012	30 000,00	F			4,080		A	C	N	A-1
12347226 Accusé de réception par le préfet 06/04/2023	CRCA		2013-09-20	15/12/2013	100 000,00	F			3,820		T	X trimestriel	N	A-1
12347226 Accusé de réception par le préfet 06/04/2023	CRCA		2011-03-31	30/06/2011	250 000,00	V			3,790		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
12347226 Accusé de réception par le préfet 06/04/2023	CEAN		2010-12-06	06/03/2011	32 000,00	F			3,190		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
12347226 Accusé de réception par le préfet 06/04/2023	CEAN		2012-05-05	05/05/2013	40 000,00	F			4,490		A	C	N	A-1
12347226 Accusé de réception par le préfet 06/04/2023	CEAN		2017-05-31	09/09/2017	176 600,00	F			1,320		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
12347226 Accusé de réception par le préfet 06/04/2023	CEAN		2007-12-20	30/06/2016	328 439,33	F			3,750		A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assorties de conditions particulières (Total)					0,00									

MAIRIE DE HAUTEFORT - Mairie de HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de démission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Emprunts et dettes à l'origine du contrat				Caté- gorie d'em- prunt (8)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	
						Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuel	Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00							
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00							
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00							
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00							
Accusé des emprunts et dettes (total)					0,00							
Accusé de réception et dettes assimilées					0,00							
Autres emprunts (total) (9)					0,00							
Autres emprunts (total) (9)					0,00							
Autres dettes (total)					0,00							
Total général									2 900 032,89			

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Eurobor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle , T : trimestrielle , X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (ct. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES**IV****B1.2****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Nature Couverte ? O/N (11)	Montant couvert (12)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années) (13)	Type de taux Index (14)	Taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Emprunts et dettes au 01/01/N	Taux d'intérêt	Annuité de l'exercice	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
									Emprunts et dettes au 01/01/N	Taux d'intérêt			
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00							0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 880 219,87					160 530,67		43 912,90	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		1 880 219,87					160 530,67		43 912,90	0,00	0,00
Reception par le préfet de l'ordre de dépôt de 1335 000,00	N	0,00	A-1	197 784,28	19,00	F	1 200	8 929,55	5 012,77	0,00	0,00	0,00	0,00
Reception par le préfet de l'ordre de dépôt de 1335 000,00	N	0,00	A-1	260 000,00	2,00	F	0,000	0,00	3 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Reception par le préfet de l'ordre de dépôt de 1335 000,00	N	0,00	A-1	314 031,26	12,00	F	0,880	24 386,78	2 683,14	0,00	0,00	0,00	0,00
Reception par le préfet de l'ordre de dépôt de 1335 000,00	N	0,00	A-1	143 928,55	12,00	F	4,370	11 071,43	6 289,68	0,00	0,00	0,00	0,00
Reception par le préfet de l'ordre de dépôt de 1335 000,00	N	0,00	A-1	350 000,00	13,00	V	1,962	25 000,00	8 740,98	0,00	0,00	0,00	0,00
Reception par le préfet de l'ordre de dépôt de 1335 000,00	N	0,00	A-1	65 250,00	7,00	R	0,000	9 000,00	1 757,66	0,00	0,00	0,00	0,00
Reception par le préfet de l'ordre de dépôt de 1335 000,00	N	0,00	A-1	39 875,00	7,00	R	0,000	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Reception par le préfet de l'ordre de dépôt de 1335 000,00	N	0,00	A-1	11 965,32	3,00	F	3 150	3 863,91	331,57	0,00	0,00	0,00	0,00
Reception par le préfet de l'ordre de dépôt de 1335 000,00	N	0,00	A-1	32 349,77	3,00	F	3,750	7 640,41	1 106,51	0,00	0,00	0,00	0,00
Reception par le préfet de l'ordre de dépôt de 1335 000,00	N	0,00	A-1	9 720,07	3,00	F	4,080	2 269,96	443,24	0,00	0,00	0,00	0,00
Reception par le préfet de l'ordre de dépôt de 1335 000,00	N	0,00	A-1	45 179,14	5,00	F	3,820	7 164,98	1 624,02	0,00	0,00	0,00	0,00
Reception par le préfet de l'ordre de dépôt de 1335 000,00	N	0,00	A-1	103 125,00	8,00	V	1,860	12 500,00	3 408,89	0,00	0,00	0,00	0,00
Reception par le préfet de l'ordre de dépôt de 1335 000,00	N	0,00	A-1	7 674,52	3,00	F	3,190	2 477,23	215,37	0,00	0,00	0,00	0,00
Reception par le préfet de l'ordre de dépôt de 1335 000,00	N	0,00	A-1	16 344,03	4,00	F	4,490	2 988,14	733,85	0,00	0,00	0,00	0,00
Reception par le préfet de l'ordre de dépôt de 1335 000,00	N	0,00	A-1	111 846,74	9,00	F	1,320	11 773,32	1 418,10	0,00	0,00	0,00	0,00
Reception par le préfet de l'ordre de dépôt de 1335 000,00	N	0,00	A-1	171 146,19	5,00	F	3,750	25 964,96	6 507,12	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2023

(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Nature	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années) (13)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuité de l'exercice	
							Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)		
1675 Dettes pour METP et PPP (total)			0,00		0,00				0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)			0,00		0,00				0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)			0,00		0,00				0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)			0,00		0,00				0,00	0,00
1682 Emprunts et dettes assimilées (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00
1682-01 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00
1682-01-1 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00
1682-01-1-1 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00
Total général			0,00		1 880 219,87				160 530,67	43 912,90

Réception par le préfet : 06/04/2023

(1) Des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) L'index est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cfr. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Même que l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Indiquer l'index en cours au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régis à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 758.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régis à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 758.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 758.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

IV	B1.3
-----------	-------------

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

	Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de fille	Nominal (2)	Capital restant du au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Taux à la date de vote du budget (9)	Niveau du taux	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)															
TOTAL (A)			0,00	0,00								0,00		0,00	0,00
Barrière simple (B)															
Total (B)			0,00	0,00								0,00		0,00	0,00
Opération de change (C)															
Total (C)			0,00	0,00								0,00		0,00	0,00
Reception par le préfet - Ministère de l'Intérieur - Ministère de l'Éducation nationale jusqu'à 3 ou jusqu'à 5 capé															
Total (D)			0,00	0,00								0,00		0,00	0,00
Multiplication par 5 (E)															
Total (E)			0,00	0,00								0,00		0,00	0,00
Autres types de structures (F)															
Total (F)			0,00	0,00								0,00		0,00	0,00
TOTAL GENERAL			0,00	0,00								0,00		0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juillet 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro (1)	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces Indices (2)	Ecart d'indices zone euro (3)	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro (4)	Ecart d'indices hors zone euro (5)	Autres Indices (6)
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tranche)	Nombre de produits % de l'encours	16 99,99	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	1 880 219,87		0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours				0		0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Réception par le préfet : 06/04/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
024-212402101-20230406-2023-27A-BF
Accusé certifié exécutoire

IV – ANNEXES		IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5	

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture						Primes éventuelles
	Emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	
Taux fixe (total)	0,00					0,00	0,00
Taux variable simple (total)	0,00					0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)	0,00					0,00	0,00
Total	0,00					0,00	0,00

L'emprunt couvert plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

Le taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

Le taux fixe s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turnel, swaption).

La périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Réception - Ministère de l'Intérieur

Réception par le préfet : 06/04/2023

Réception par le préfet : 06/04/2023

Réception par le préfet : 06/04/2023

IV – ANNEXES	
ANEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)	

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé			Taux de l'instrument de couverture			Charges et produits constatés depuis l'ordre du contrat Produits c/768	Catégorie d'emprunt (8) Avant opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Taux reçu (7)	Niveau de taux	Produits c/768		
Taux fixe (total)							0,00		0,00
Taux variable simple (total)							0,00		0,00
Taux complexe (total) (2)							0,00		0,00
Total							0,00		0,00

[5] Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

[6] Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

[7] Se reporter si l'instrument de couverture est un swap.

[8] Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Réception : 06/04/2023
Réception - Ministère de l'Intérieur
Réception par le préfet : 06/04/2023
Réception par le préfet : 06/04/2023
Réception par le préfet : 06/04/2023

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME		IV B1.6
IV – ANNEXES		IV

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Dont	
			Annuité à payer au cours de l'exercice	Intérêts (3)
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées),	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20230405-2023-27A-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	
	IV B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Accusé de réception : Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20230405-2023-27A-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail Immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027 Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus			
Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 024-212402101-20230405-2023-27A-BF
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 06/04/2023

		IV – ANNEXES	
		ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	
		B7.3	

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garantie	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial	Taux à la date de vote du budget (6)	Catégorie d'emprunt (7)	Annuité garantie au cours de l'exercice			
								Taux	Index	Taux actuariel (5)	Taux	Index	Niveau de taux	En intérêts (8)
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00									0,00
Total des emprunts Accès aux services publics ou des collectivités ou des EP hors logements sociaux				0,00	0,00									0,00
Total des emprunts Accès aux services publics ou des collectivités ou des EP hors logements sociaux				0,00	0,00									0,00
Total des emprunts Accès aux services publics ou des collectivités ou des EP hors logements sociaux				0,00	0,00									0,00
TOTAL GENERAL				0,00	0,00									0,00

(1) Indiquer P pour amortissement constant, F pour amortissement progressif, X pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts décaissés ».

	IV – ANNEXES
	ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 0,00
 Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-20230405-2023-27A-BF

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-20230405-2023-27A-BF

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Réception par le préfet : 06/04/2023

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET					IV B8
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					159 451,90
6553	CONTRIBUTION SDIS24 SIVOS	CONTRIBUTION SCOLAIRE	SDIS 24 SIVOS DU PAYS DE HAUTEFORT SDE	Etablissement de droit public	28 285,00
65541	SYNDICAT ELECTRIFICA CONTRIBUTION S.P.A.	CONTN ECLAIRAGE PUBL CONTRIBUTION SUBVENTION BA LOTIS	SPA DE PERIGUEUX TRESOR PUBLIC SARLAT SERVICE D	Etablissement de droit public	90 000,00
65568	6558	SUBVENTION CDF	SUBVENTION ANNUELLE	Etablissement de droit public Commune	10 500,00
6573641	65748	SUBVENTION ACCA SUBV D E C	SUBVENTION ANNUELLE	Association	799,90
		SUBV AL	SUBVENTION ANNUELLE	Association	16 925,00
		SUBV HNP	SUBVENTION ANNUELLE	Association	500,00
		SUBV USH	SUBVENTION ANNUELLE	Association	230,00
		SUBV EXCEPT CAVA MAP	SUBVENTION MAPPING	Association	250,00
		SUBV APE	SUBVENTION ANNUELLE	Association	300,00
		SUBV GYM	SUBVENTION ANNUELLE	Association	500,00
		SUBV AINES	SUBVENTION ANNUELLE	Association	800,00
		SUBV TIR	SUBVENTION ANNUELLE	Association	750,00
		SUBV BTB	SUBVENTION ANNUELLE	Association	650,00
		SUBV CPHSA	SUBVENTION ANNUELLE	Association	500,00
		SUBV FNATH	SUBVENTION ANNUELLE	Association	1 000,00
		SUBV FNACA	SUBVENTION ANNUELLE	Association	350,00
		SUBV AVMEH	SUBVENTION ANNUELLE	Association	75,00
		SUBV RADIO PAC	SUBVENTION ANNUELLE	Association	75,00
		SUBV C FM	SUBVENTION ANNUELLE	Association	150,00
		SUBV PACTE	SUBVENTION ANNUELLE	Association	750,00
		SUBV EWANEWS	SUBVENTION ANNUELLE	Association	150,00
		SUBV AAPM A PECHE	SUBVENTION ANNUELLE	Association	100,00
		SUBV MUSIQUE	SUBVENTION ANNUELLE	Association	300,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

65748 0244812400 2020405 202327A-BF

Réception par le préfet : 06/04/2023

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	SUBV ADIL24 SEBV EXCEP DEV	ABONNEMENT ANNUEL SUBV FESTIVAL CONTE	ADIL 24 DIS ECOUTE VOIR ASSOCIATION 24 LE MONDE DANS MON VILLAGE	162,00 150,00
65748	SUBVENTION	SUBV ANNUELLE	ASSOCIATION	200,00
65748	SUBV EXC BUS	SUBV EXCEP ACHAT BUS	ASSOCIATION	1 500,00
65748	SUBV EXCE ALBA	SUBV CONCERT ALBA	ASSOCIATION	300,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20230405-2023-27A-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****IV****B9****B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETIPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint(e) à la direction		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint(e) au titré de l'article L. 3131-1 du CGFP	A						
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	1,00	3,00	1,62	0,00	1,62
ADJOINT ADMINISTRATIS PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINTE CHASSÉE	C	0,00	1,00	1,00	0,62	0,00	0,62
ADJOINT ADMINISTRATIS PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR	B						
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
ADJOINT TECHNIQUE ESPACES VERTS	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAÎTRISE ESPACES VERTS	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT ESPACES VERTS	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
BIBLIOTHEQUE							
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
MUSEE STAGIAIRE							
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Réception par le préfet : 06/04/2023

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATÉGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		7,00	1,00	8,00	5,62	1,00	6,62

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques • quotité de temps de travail / période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20230405-2023-27A-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N		CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT
Agents occupant un emploi permanent (6)			Indice (8) Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
AGENT ESPACES VERTS	C	TECH	382	0,00	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)					
AGENT DE PROPRETE DES LOCAUX	C	TECH	353	0,00	A PARCOURS EMPLOI COMPETENCES
AGENT ESPACES VERTS	C	TECH	353	0,00	A PARCOURS EMPLOI COMPETENCES
AGENT ESPACES VERTS	C	TECH	353	0,00	A PARCOURS EMPLOI COMPETENCES
TOTAL GENERAL				0,00	
Accusé de réception : A, B et C.					
024-2114081101-20230405-2023-22-A					
Accusé de réception exécutoire					
Réception par le préfet : 06/04/2023					

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an en une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indémissible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'amps de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justification des besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes nouvelles issues de fusions de communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-4° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (>10 000 hab.), dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-5 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé à un poste de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerne rempli avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
332-35 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A / autres " et feront l'objet d'une précision (ex : " contrats aidés ").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle , il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV

B9

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	460 820,98	I
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	460 820,98	460 820,98
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	460 820,98	460 820,98
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	460 820,98	674 000,00	0,00	1 134 820,98

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES BUDGETAIRES		
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES		C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		716 149,32	III
Ressources propres externes de l'année (a)		60 000,00	60 000,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	60 000,00	60 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		656 149,32	656 149,32
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
280415932	ADM : Bâtiments, installations	338,00	338,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	8 911,00	8 911,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	646 900,32	646 900,32

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	716 149,32	330 996,00	0,00	0,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV – II (8)

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires différentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2023

- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
(8) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20230405-2023-27A-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

				IV D3
Part régionale des ressources				
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Travaux et permis de conduire				
Taxes sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxes sur la consommation de produits pétroliers (1)		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxes sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxes relatives à l'octroi de mer (1)		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Part départementale des ressources				
Taxe d'enregistrement		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Part communale des ressources				
TFPB	1 196 000,00	0,00	41,60	497 536,00 0,00
TFPNB	70 200,00	0,00	70,77	49 681,00 0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00 0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	438 315,00	0,00	15,35	67 281,35 0,00
TOTAL	1 704 515,00	0,00		614 498,35 0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 12

VOTES :

Pour : 12
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 30/03/2023

Jean Louis PUJOLS
Maire,



Présenté par maire (1),
 A HAUTEFORT, le 05/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A HAUTEFORT, le 05/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BELLEIL Thomas	<i>Procuration à FORT SYLVETTE</i>	<i>Po</i>
BINETRY Nadine		<i>N.B.</i>
CHABASSIER David		<i>S</i>
CONTAMINE David		<i>L.P.</i>
DECLE Sébastien		<i>S</i>
DELACOTTE Aurélie		<i>S</i>
EYSSARTIER Jennifer		<i>Absente</i>
FALLEAU Geneviève	<i>PROCURATION A BINETRY Nadine</i>	<i>Po N.B.</i>
FORT Sylvette		<i>Po</i>
MARY Sophie		<i>Absente</i>
MOUSSEAU Philippe		<i>P</i>
PERTUIS Martine		<i>Absente</i>
POUMEAUD Albert		<i>T</i>
PUJOLS Jean-Louis		<i>Absente</i>
REBEYROL Elodie		<i>R.E.</i>

Certifié exécutoire par maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 06/04/2023, et de la publication le 06/04/2023

A HAUTEFORT, le 05/04/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20230405-2023-27A-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

Jean Louis PUJOLS
Maire,

